



Évènement de vie « Nouvel Arrivant »
– Région Auvergne, en partenariat avec la Caisse des Dépôts –

Localisation de l'opération : **Région Auvergne**

Données de cadrage : 1 300 communes – 1 300 000 habitants

Descriptif succinct de l'expérience

Déploiement de la chaîne de services « Service Public Local » sur les sites Internet des intercommunalités d'Auvergne.

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

Dans un contexte de réduction de la présence des services publics en Auvergne, notamment dans ses territoires ruraux, et sans pour autant renoncer à maintenir une présence physique des services publics, la Région Auvergne se mobilise pour permettre à ses collectivités locales d'offrir à leurs administrés de véritables services d'e-administration. Parmi eux, l'Évènement de vie « Nouvel Arrivant » participe également à la politique d'attractivité régionale en facilitant l'ensemble des démarches administratives à accomplir lors d'un déménagement à destination d'un territoire auvergnat.

Facteur déclenchant de l'action

Constat de la complexité perçue des formalités à conduire sur un territoire inconnu.
Succès de l'expérimentation Adeline (administration personnalisée).

Objectifs de l'action

Faciliter la préparation d'une installation en Auvergne.

Publics visés

Candidats à l'installation.
Nouveaux arrivants qui viennent de s'installer.

Procédures et modalités d'actions

Déploiement sous maîtrise d'ouvrage régionale.
Conventionnement entre les collectivités et le Conseil régional.
Conventionnement avec la Caisse des Dépôts.
Gratuité jusqu'en décembre 2009.

Les partenaires associés à cette action

Région Aquitaine.
Caisse des Dépôts.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

Prise en charge financière du service (installation et abonnement) pour les intercommunalités d'Auvergne par le Conseil régional, sur la base de la tarification CDC.

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

Pour les petites collectivités, la dimension payante du service constitue un frein a priori. La mise à disposition gratuite jusqu'en décembre 2009 leur permet de « mettre le pied à l'étrier » de l'administration et d'en mesurer l'impact sur leur administrés, sans occasionner de coût additionnel.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

Bien prendre en compte l'accompagnement et la formation des agents communaux et intercommunaux qui seront les premiers utilisateurs et ambassadeurs de ces outils, mais aussi les premiers bénéficiaires.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

20 territoires équipés.

9 territoires candidats.

Les perspectives

Généralisation du déploiement.

Contact

Sébastien COTE

04 73 31 93 63

s.cote@cr-auvergne.fr

<http://www.auvergne.org/territoires/deploiement-de-proximites-et-de-service-public-local-.html>